

MIGRATION, COVID-19 ET UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Mardi 13 avril 2021, 15h CEST

NOTE CONCEPTUELLE

L'impact de la pandémie de COVID-19 a dévasté des millions de travailleuses et de travailleurs migrant.e.s à travers le monde, en particulier les femmes, les personnes occupant des emplois peu rémunérés et les migrant.e.s en situation irrégulière compte tenu de leur vulnérabilité. Beaucoup ont été rapatrié.e.s sans accès à la justice, contraint.e.s de prendre des congés sans solde ou de percevoir des salaires inférieurs (1) pour la même quantité de travail, tandis que d'autres ont été licencié.e.s et laissé.e.s en rade dans les pays de destination sans aucun moyen de rentrer chez eux. Alors même que les migrant.e.s sont confronté.e.s à des problèmes liés à leur emploi, ils doivent également se préoccuper d'avoir accès aux soins médicaux et à la protection sociale dans les pays de destination.

Bien que la pandémie ait souligné les graves problèmes auxquels sont confronté.e.s les migrant.e.s depuis mars 2020, elle n'en a nullement créé de nouveaux. Ces problèmes ne sont pas le résultat direct de la pandémie, mais ils ont plutôt été aggravés et amplifiés. Certains de ces problèmes sont le vol de salaire, le manque/les lacunes dans l'accès à la justice/aux réparations, le manque d'accès à la protection sociale, la migration irrégulière, la violence sexiste, la liberté d'association. Par ailleurs, la crise a donné l'occasion à la société civile et aux autres parties prenantes d'évaluer les politiques, les réglementations et les lois relatives à la migration et à ses implications, de déterminer les lacunes des gouvernements et des autres parties prenantes et de proposer des solutions pour y remédier. C'est pourquoi nous appelons maintenant à un «nouveau contrat social avec un plancher de garantie universelle du travail» (2).

Le nouveau contrat social entre les travailleurs, les gouvernements et les entreprises garantira des emplois décents pour tou.te.s les travailleuses et les travailleurs, avec un salaire minimum vital, une protection sociale universelle, un accès à la justice/aux recours et un dialogue social. (3)

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM), un cadre mondial de migration qui offre une approche à 360 degrés de la migration, avec son premier Forum d'examen des migrations internationales (IMRF en anglais) prévu en 2022 pour examiner la mise en œuvre de ses objectifs au niveau mondial, indique dans ses objectifs l'engagement de promouvoir et de respecter les droits des travailleuses et des travailleurs migrant.e.s, quel que soit leur statut, tout au long de leur parcours migratoire.

Après la série de 23 webinaires sur chacun des objectifs du PMM qui vient de s'achever et la célébration virtuelle de la Journée internationale des migrants le 18 décembre 2020, ce webinaire sur les migrations, le COVID et un nouveau contrat social est le premier d'une série de cinq conversations qui débiteront dans le cadre de la préparation de l'IMRF et de la présentation de l'agenda de plaidoyer de la société civile à l'IMRF et à d'autres conférences intergouvernementales. Cette initiative sera menée par le Forum des migrants en Asie (MFA), le Centre interrégional pour les réfugiés et les migrants (CCRM), le Forum mondial de recherche sur les diasporas et le transnationalisme (GRFDT), le Comité d'action de la société civile, Alianza Americas, la Plateforme pour la coopération internationale pour les migrants sans-papiers (PICUM) et la Climate, Migration & Displacement Platform (CMDP). Le webinaire durera deux heures, dont la première demi-heure sera consacrée aux problèmes, tandis que la seconde partie portera sur les stratégies à mettre en œuvre.

1 Inférieur au salaire minimum vital

2 Extrait du discours de Sharan Burrow lors du 100e anniversaire de l'ILO

3 <https://www.ituc-csi.org/a-new-social-contract>

PEOPLE'S MIGRATION CHALLENGE

CIVIL SOCIETY PRIORITIES WEBINAR SERIES **from 13 April to 18 May 2021**